



Organisation des Assurances Africaines

Communiqué de presse

7 mai 2018

Douala, Cameroun

Accra, Ghana

Troisième baromètre de l'assurance en Afrique: la reprise économique devrait bénéficier aux assureurs

Selon le troisième baromètre de l'assurance en Afrique, qui a été publié aujourd'hui à l'occasion de la 45^e Conférence et Assemblée générale de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) à Accra, au Ghana, les assureurs du continent ont un peu plus confiance dans la situation actuelle et les perspectives du secteur que lors des deux éditions précédentes. Les cadres dirigeants de l'assurance interrogés pour l'enquête 2018 pensent que le redressement progressif de l'économie africaine après la grave récession de 2015 et de 2016 influera positivement sur les tarifs et les résultats des assureurs et diminuera la pression liée aux capacités excédentaires et à la concurrence féroce.

« L'édition 2018 du baromètre de l'assurance en Afrique reflète le regain de confiance sur les marchés d'assurance africains », déclare Prisca Soares, Secrétaire générale de l'OAA. « Selon les membres de l'OAA interrogés pour cette enquête, tant les législateurs que les autorités de régulation accordent une attention plus soutenue à notre secteur, tandis que les consommateurs ont commencé à découvrir les avantages d'une couverture d'assurance pour protéger leurs biens. Le volume des primes d'assurance en Afrique représente actuellement 60,7 milliards de dollars des États-Unis. Malgré une baisse dans cette monnaie par rapport à l'année précédente, il n'a pas diminué en monnaie locale depuis 2011. En fait, grâce à l'arrivée des nouvelles technologies et à la volonté des assureurs de créer et de proposer des produits sur mesure pour leurs clients, notre secteur est devenu un acteur important des économies africaines et contribue activement à leur prospérité et à leur développement. »

Les fondamentaux économiques et sociaux sous-jacents des marchés d'assurance africains sont demeurés largement inchangés par rapport au baromètre 2017. L'abondance des ressources naturelles, les sociétés jeunes et croissantes, l'émergence d'une classe moyenne et l'arrivée des nouvelles technologies tirent la demande d'assurance. Bien que fragile dans certains pays, la récente reprise économique donne un élan supplémentaire aux perspectives de l'assurance en Afrique. Ces marchés souffrent cependant, comme partout ailleurs, de capacités excédentaires et d'une concurrence acharnée. Face à la faiblesse des tarifs, les autorités de régulation souhaitent protéger

les assureurs nationaux des concurrents étrangers en relevant les barrières à l'entrée.

La faible pénétration de l'assurance sur le continent est l'une des principales chances du marché. En cette période de reprise économique, les assureurs redoublent d'efforts pour étendre leur gamme de produits et leur distribution. La technologie offre d'immenses opportunités pour innover dans les branches tant entreprises que particuliers, et contribue à abolir les distances géographiques, à augmenter l'ampleur des activités et donc à accroître l'efficacité.

Considérée pour la première fois dans l'édition 2018 comme globalement adéquate par une majorité de personnes interrogées, la réglementation de l'assurance en Afrique représente à la fois une opportunité et une menace pour le marché. L'adoption ou la mise en œuvre d'une assurance obligatoire dans certains pays ainsi que le relèvement des exigences en matière de capital et de solvabilité contribuent à consolider et à renforcer les marchés. Les assureurs souhaitent cependant que les autorités de régulation continuent d'encourager la connaissance et la pénétration de l'assurance. Les incohérences dans l'application des dispositions et, dans certains marchés, la tendance à une surréglementation et au ralentissement des initiatives commerciales sont perçues comme des faiblesses, tandis que la montée du protectionnisme dans de nombreux pays reste une arme à double tranchant pour beaucoup d'assureurs. La concurrence excessive constitue un autre défi pour les marchés de l'assurance en Afrique. Plusieurs cadres dirigeants estiment que le comportement actuel du marché est immoral ou irresponsable et que trop d'acteurs veulent « se tailler une part du même gâteau ».

Les tarifs et la rentabilité semblent avoir passé le creux de la vague

Les tarifs des couvertures entreprises en Afrique semblent s'être stabilisés. Un nombre croissant de cadres dirigeants tablent sur des hausses tarifaires dans les douze prochains mois, qui découleraient d'une croissance économique plus soutenue et d'une éventuelle intervention des autorités de régulation pour maintenir la stabilité du marché là où les tarifs ont reculé plus que de raison. Comme dans les enquêtes précédentes, la rentabilité des branches entreprises continue de bénéficier d'une tarification plus appropriée sur le plan historique. De plus, le nombre de sinistres a été faible sur certains marchés.

Les branches particuliers sont jugées plus stables. La pression concurrentielle y est moins prononcée, car les consommateurs sont plus fidèles à une marque que les clients entreprises. Une légère pression sur les prix s'exerce dans l'assurance automobile à cause d'une hausse des sinistres, mais elle ne devrait guère modifier les tarifs à grande échelle. La rentabilité s'est un peu améliorée et devrait profiter de la croissance économique et de l'intervention éventuelle des autorités de régulation.

La concentration devrait s'accroître sur les marchés d'assurance africains. Compte tenu des exigences plus strictes en matière de capital (p. ex. *risk-based capital* [RBC] ou fonds propres basés sur le risque), les acteurs de grande taille sont mieux positionnés que leurs homologues plus petits,

qui ont moins accès aux capitaux et devraient à terme soit être rachetés soit sortir du marché. Les personnes interrogées ne pensent cependant plus que les assureurs non-africains afficheront de meilleures performances que leurs concurrents africains. Il est plus onéreux pour les premiers d'augmenter leur part de marché en Afrique à cause du protectionnisme. Comme les tarifs sont faibles et que les coûts augmentent, les marchés d'assurance africains ont perdu de leur attrait pour les acteurs étrangers. Plusieurs assureurs internationaux ont réaffecté leurs capacités ailleurs, tandis que les acteurs régionaux sont impatients de combler ce vide.

Les assureurs africains investissent massivement dans le marketing afin de sensibiliser et de surmonter la faible compréhension des produits ou la méfiance des consommateurs et d'accroître ainsi la pénétration de l'assurance. De plus, ils souhaitent renforcer leur base de talents et de compétences pour saisir les nouvelles opportunités en termes de produits et de distribution. Ils étendent leur gamme pour capter la demande liée à la hausse du revenu disponible et à l'intégration accrue de l'économie africaine dans la chaîne de production mondiale. Les barrières à l'entrée sur le marché ont baissé grâce à l'émergence des nouvelles technologies. Des canaux de distribution plus vastes permettront d'accéder à des segments de clientèle reculés, auxquels il était jusqu'à présent trop coûteux ou inefficace de s'adresser.

À propos de l'Organisation des Assurances Africaines

Créée en 1972 à l'Île Maurice, l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) est une organisation non-gouvernementale reconnue par de nombreux États africains. Suite à l'accord de siège signé avec le gouvernement du Cameroun, le Secrétariat Permanent de l'OAA a été établi à Douala. L'OAA entend développer une industrie saine de l'assurance et de la réassurance en Afrique et promouvoir la coopération interafricaine dans l'assurance. Elle compte actuellement 371 membres, dont 363 issus de 47 pays d'Afrique et quatorze membres internationaux associés provenant de huit pays.

Renseignements

Prisca Soares, Secrétaire générale
Organisation des Assurances Africaines
30 avenue de Gaulle
Case postale 5860
Douala, Cameroun
Tél. : (237) 23342 0163
Fax : (237) 23343 2008
E-mail : soares@africaninsurance.net